

L'élection présidentielle fixée au 20 mai 2020 au Burundi

@rib News, 28/06/2019 - Source AFP La commission Électorale burundaise a fixé vendredi la date du premier tour de l'Élection présidentielle de 2020 au 20 mai, cinq ans après le début d'une crise ayant débuté avec l'Élection présidentielle précédente.

Le premier tour de cette présidentielle a été couplé aux Élections législatives et communales, alors que l'éventuel deuxième tour de la présidentielle a été fixé au 19 juin et la prestation de serment du président élu au 20 août, selon le calendrier publié par la Commission Électorale nationale indépendante (CENI). Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat. Il avait été élu en juillet la même année. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête. Le président burundais avait toutefois surpris les observateurs en assurant qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession en 2020, alors que la nouvelle Constitution adoptée en 2018 le lui permet. "Ces Élections seront un non-événement qui ne va pas amener une solution à la crise qui assaille notre pays depuis 2015", a réagi Jean Minani, le président du Cnared, une plate-forme qui regroupe une partie de l'opposition en exil. "Le Burundi va plutôt continuer à s'embourber un peu plus dans la crise". M. Minani a évoqué "une nouvelle fuite en avant" car selon lui, le président Pierre Nkurunziza fonce "vers ces pseudo-Élections en excluant l'opposition externe, après avoir refusé toute négociation avec nous", référence à l'Échec du dialogue interburundais de sortie de crise.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});